





N° 16024\*01

## ENREGISTREMENT AU REGISTRE PHYTOSANITAIRE DES OPÉRATEURS PROFESSIONNELS

Article L.251-6 du code rural et de la pêche maritime, modifié par l'ordonnance n°2019-1110 du 30 octobre 2019 portant adaptation du livre II du code rural et de la pêche maritime au droit de l'Union européenne

À envoyer au service régional de l'alimentation (SRAL) de la DRAAF de votre région.

ETABLISSEMENT – INFORMATIONS GENERALES
N° SIRET :
Raison sociale :
Adresse de l'établissement :
Code postal : Commune :
Téléphone : ; Mobile
Mél :
DADAGE ANT DE L'ETADI ACCEMENT
DIRIGEANT DE L'ETABLISSEMENT
Nom :
Prénom :
Téléphone : ;
Fixe Mobile
Mél :
RESPONSABLE PHYTOSANITAIRE (CHARGÉ DE LA SURVEILLANCE SANITAIRE)
Nom :
Prénom :
Téléphone : ;
Fixe Mobile
Mél:

			Activités					
СОММ	IERCE HORS UE : IMF	PORTATION &	XPORTATION D	E VEGETAUX & PRODUI	TS VEGETAUX			
J'ai l'intention d'exercer les a	activités suivantes:							
Introduction dans l'Union européenne de végétaux et produits végétaux originaires de pays-tiers et pour lesquels un Certificat Phytosanitaire d'Origine est exigé.								
Demande de délivrance de certificat phytosanitaire en vue de l'exportation vers des pays-tiers (hors Union européenne)								
COMMERCE UE	PRODUCTION ET DE	VENTE DE VÉCI	TAUX ET DRODU	JITS SOUMIS A PASSEPO	ODIC BUYTOC	ANITAIDEC		
		ENTE DE VEGI	IAUX EI PRODU	JITS SOUMIS A PASSEPO	JRIS PHYTUS	ANITAIRES		
J'ai l'intention d'exercer les a		6 "		DI 1 6 111 1151		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		
	Matériels de multiplication végétative de la vigne soumis à certification	potagères certifiée, plants de par gne pomme de terre, plants		Plants fruitiers certifiés par le CTIFL	Autres végétaux et produits végétaux soumis à passeport phytosanitaire : ornement, fruitiers non certifiés, forestiers, aromatiques, bois, etc.			
	Autorité compétente : FranceAgriMer	Autorité compé	tente : GNIS-SOC	Autorité compétente : DGAL/DRAAF		Autorité compétente : DGAL/DRAAF		
Production								
Revente								
Apposition de passeport phytosanitaire								
Vente à des clients en Suisse	et d'autres pays de l'Ur	nion européenne	que la France					
végétaux pour les  • la revente exclusiv	u 14 décembre 2019, sa régétaux et produits vég quels un passeport phyt re de végétaux et produ uits végétaux aient chan l'enregistrement ne v	nuf pour les exce nétaux exclusiver cosanitaire est re nits végétaux qui ngé. vous autorise p	ptions suivantes : ment à des particul quis jusqu'au parti ont déjà un passe <sub>l</sub>	liers – hormis le cas de <u>ven</u> <u>culier</u> (vente en Corse de v port, sans division de lots e	te à distance ou égétaux sensible et sans que les ca	de vente de certains es au feu bactérien) ; aractéristiques des		
NIMP 15	: FABRICATION, REF	PARATION ET/	DU TRAITEMENT	DE MATÉRIAUX D'EMB	ALLAGE EN BO	IS		
J'ai l'intention d'exercer les a	activités suivantes :							
Fabrication d'emballages en bois conformément à la norme NIMP n°15								
Réparation d'emballages en bois <b>sans</b> oblitération systématique de la marque NIMP n°15								
Réparation d'emballages en bois <b>avec</b> oblitération systématique de la marque NIMP n°15  Traitement thermique (HT) de bois en d'emballages en bois conformément à la porme NIMP n°15								
Traitement thermique (HT) de bois ou d'emballages en bois conformément à la norme NIMP n°15  Traitement thermique diélectrique (DH) de bois ou d'emballages en bois conformément à la norme NIMP n°15								
Traitement par fumigation (SF) de bois ou d'emballages en bois conformément à la norme NIMP n°15								
J'ai l'intention d'apposer la m		inages en bois ee		10e 11 11 15				
Note importante : L'enre à un opérateur professionne (demande d'adhésion au pro régional chargé de la protec	l que par le service régi ogramme de conformité	onal chargé de la phytosanitaire e	a protection des vé	égétaux, après réception de	s pièces justifica	atives exigées		
SIGNATURE								
			SIGNATURE					
Nom et Prénom du signatair	e :							
Fait le :			Signat	ture :				

Cerfa N° 16024\*01 Date de mise à jour : Janvier 2021 Page 2/2